

## Candidature de Rouen au titre de capitale européenne de la culture en 2028



En 2018, la Métropole s'est fortement engagée pour lancer la candidature de Rouen au titre de capitale européenne, associant également dans la réflexion la Région Normandie, les départements de Seine-Maritime et de l'Eure, et la Communauté d'agglomération Seine Eure.

Lancée en 1985, l'action Capitale européenne de la culture est devenue l'une des initiatives culturelles les plus appréciées par les citoyens et les plus ambitieuses de l'Union européenne. Compte tenu de l'importance de la participation citoyenne et de son impact territorial en termes culturel, social et économique, un nombre croissant de villes candidate chaque année à l'échelle européenne.

Chaque année, le titre est décerné à une ville, dans deux pays de l'Union européenne, selon une liste chronologique préétablie jusqu'en 2033. En 2028, il s'agira de la France et de la République

---

Tchèque. C'est ainsi qu'en 2018, les bases de la réflexion ont été initiées, une méthodologie et un calendrier de travail posés, permettant que soit déposé en 2022 un dossier devant le jury de la Commission Européenne.